



GRUPE DE TRAVAIL DE LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

Réunion du 24 Janvier 2022 en visio

Compte-rendu

Sont présents :

Mesdames :

- Morgane LECLERCQ : Co-présidente de l'AS FLEURANCE LA SAUVETAT
- Sandrine REIGNAUD : Présidente du Pôle Arbitrage

Messieurs

- Olivier BOISSARD : Co-président de FORZA LSJ
- Franck BRANA : Président du Pôle Sportif
- Maxime FASSINI : Educateur à PUJAUDRAN EXCUSE
- Aurélien FRESNEL : Arbitre
- Grégory LOUBET : Arbitre et co-président de SUD ASTARAC 2010
- Christophe MARROUAT : CDT DAP du District du Gers
- Patrice MARSEILLOU : CTD PPF du District du Gers EXCUSE
- Claude REQUENA : Président du District du Gers
- Philippe ROUZAUD : Président de l'US LECTOURE EXCUSE
- Eric SAGE : Secrétaire Général du District / Instructeur
- Louis SAINT-YGNAN : Président du Pôle Juridique
- Xavier VELILLA: CDTJ / CDLD

OUVERTURE :

- Accueil des participants

INTRODUCTION :

↳ Trois ordres d'incivilités :

- Celles liées aux officiels
- Celles opposants les équipes entre elles
- Celles issues de l'environnement du Football

↳ Trois axes de luttes :

- Valorisation
- Sanctions
- Echanges et réunions

↳ Ce que fait le District actuellement :

- Identifier les matchs à risque
- Convention tripartite avec le procureur, la gendarmerie et le District
- Gestion en amont des arbitres
- Communication sur le site
- Convocation des Clubs ou personnes en Commission d’Ethique et Fair-Play afin de trouver des solutions d’apaisement par le dialogue.

↳ Points abordés lors des échanges :

1^{er} axe d’amélioration : Valorisation

- Création d’un Label interne au District du Gers intégrant le Fair-Play
- Valoriser les clubs qui sont sensibles à l’accueil des arbitres U15 & U17
- Voir ce qui est fait dans les autres disciplines pour diminuer les incivilités
- Journée de début de saison conviviale entre l’instance, les clubs et les arbitres (plus difficile de pourrir quelqu’un qu’on connaît).
- Journée symbolique LFO

2^{ème} axe d’amélioration : Sanction

- Sanctions pas assez sévères pour les récidivistes
- Il n’est pas utile de modifier le barème car c’est un indicateur qui peut être adapté au cas par cas
- Afficher le barème des sanctions dans les clubs (club house, vestiaires...) afin de sensibiliser joueurs éducateurs et dirigeants sur les conséquences des incivilités
- Augmentation des barèmes pour les récidivistes
- Actions pédagogiques sur les diplômés au comportement antisportif

3^{ème} axe d’améliorations : Echanges et Réunions

- Intervention des Présidents de clubs auprès des joueurs ou dirigeants sanctionnés
- Faire de la pédagogie / formation auprès des clubs et des licenciés sanctionnés
- Réunion Président / Joueur / Arbitre / District
- Flyers et livret numérique
- Vigilance sur les matchs de jeunes = éducateurs jeunes ou parents non formés à la FMI et à l’accueil des arbitres
- Lors des réunions de rentrée, aborder la formation par secteur sur la FMI auprès des clubs
- L’importance de l’approche de l’arbitre sur les matchs
- Environnement :
 - Aller près des terrains
 - U13 : arbitre de touches
- Visite ou convocation des clubs récidivistes
- Former les éducateurs à l’accueil des arbitres

Le groupe de travail préconise de mettre l’accent sur 2 / 3 points essentiels avant la fin de la saison qui seront déterminer à la prochaine saison.